



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes tenue à l'Hôtel de ville de Deux-Montagnes, situé au 803 chemin d'Oka, le **mercredi 16 mai 2018** à compter de **19 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Serge Bédard, conseiller de la municipalité de Pointe-Calumet, en remplacement de la mairesse Sonia Fontaine
Monsieur Michel Mendès, conseiller de la ville de Deux-Montagnes, en remplacement du maire Denis Martin
Monsieur Benoît Proulx, maire de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac

Est absente :

Madame Sonia Paulus, mairesse de la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Sont également présents :

Monsieur Yvon Lemelin, directeur administratif et secrétaire-trésorier
Monsieur Patrick Denis, directeur de police

En l'absence du président, Monsieur Benoît Proulx préside la séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie (voir point 1).

ORDRE DU JOUR

1. **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Adoption de l'ordre du jour du 16 mai 2018
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
Report de l'adoption du procès-verbal du 18 avril 2018
4. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**
 - 4.1 Autorisation des comptes à payer au 16 mai 2018 et approbation des paiements effectués en vertu du règlement 2015-04
5. **RÉSOLUTIONS**
 - 5.1 Signature du protocole ACCES Alcool du Ministère de la sécurité publique (MSP) pour l'exercice financier 2017/2018 – Autorisation de signature
 - 5.2 Autorisation à disposer d'une remorque
6. **AVIS DE MOTION**
n/a
7. **DÉPOT DE DOCUMENTS**
n/a
8. **RÈGLEMENTS**
n/a
9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**
 - 10.1 Levée de la séance du 16 mai 2018



2018-05-025

1. **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

CONSIDÉRANT l'absence du président du conseil d'administration, monsieur Denis Martin;

CONSIDÉRANT le besoin immédiat d'avoir un président d'assemblée;

Il est **PROPOSÉ** par : Michel Mendès

et **APPUYÉ** par : Serge Bédard

DE nommer monsieur Benoit Proulx à titre de président d'assemblée de la présente séance ordinaire du conseil de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-05-026

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le quorum est constaté.

Il est **PROPOSÉ** par : Michel Mendès

et **APPUYÉ** par : Serge Bédard

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Le secrétaire-trésorier demande à ce que soit reportée à la prochaine réunion l'adoption du procès-verbal du 18 avril 2018.

Les maires/remplaçants désignés sont tous d'accord.

4. **AUTORISATION DES COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE les comptes à payer au 16 mai 2018 totalisent un montant de 246 213,00 \$;

ATTENDU QUE les paiements effectués en vertu du règlement 2015-04 totalisent un montant de 289 405,45 \$ pour la période du 19 avril au 16 mai 2018;

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil d'administration a reçu une copie de la liste des comptes à payer et des paiements effectués sans résolution;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Serge Bédard

et **APPUYÉ** par : Michel Mendès

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer présentés sur la liste établie au 16 mai 2018 au montant de 246 213,00 \$.

D'APPROUVER les paiements effectués sans résolution en vertu du règlement 2015-04 pour la période du 19 avril au 16 mai 2018 au montant de 289 405,45 \$.

2018-05-027

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des montants ci-haut mentionnés.


Yvon Lemelin, secrétaire-trésorier

5. RÉSOLUTIONS

5.1 SIGNATURE DU PROTOCOLE ACCES ALCOOL DU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (MSP) POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017 / 2018 – AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU QUE la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes désire maintenir sa participation au programme ACCES alcool pour l'exercice financier 2017 / 2018 (du 1er avril 2017 au 30 juin 2018)

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Michel Mendès

et **APPUYÉ** par : Serge Bédard

D'AUTORISER le directeur de police à agir au nom de la régie pour conclure et signer un tel protocole avec le MSP.

2018-05-028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 AUTORISATION À DISPOSER D'UNE REMORQUE

CONSIDÉRANT la condition d'usure d'une remorque jugée comme étant excessive ;

CONSIDÉRANT que les problèmes constatés sur ladite remorque sont trop importants pour envisager sa réparation à un coût rentable ;

CONSIDÉRANT que ladite remorque a été remplacée par de l'équipement plus récent ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **PROPOSÉ** par : Serge Bédard

et **APPUYÉ** par : Michel Mendès

D'AUTORISER le directeur de police à agir au nom de la régie pour disposer de ladite remorque et à signer tout document relatif à cette disposition.

2018-05-029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



6. **AVIS DE MOTION**

n/a

7. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

n/a

8. **RÈGLEMENTS**

n/a

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

10.1 Il est **PROPOSÉ** par : Serge Bédard
et **APPUYÉ** par : Michel Mendès

QU'à 19h35, la séance soit levée.

2018-05-030

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Benoit Proulx
Président d'assemblée

Monsieur Yvon Lemelin
Secrétaire-trésorier